

*Transport du grain de l'Ouest—Loi*

**M. Flis:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Selon moi, le député s'en tirait très bien et s'apprêtait à s'asseoir au moment où le député de Regina-Ouest (M. Benjamin) lui a murmuré à l'oreille de poursuivre. C'est un cas évident d'obstruction systématique, monsieur le Président.

**Le président suppléant (M. Corbin):** A l'ordre. Je remercie l'honorable secrétaire parlementaire d'avoir invoqué le Règlement mais, selon moi, il ne devrait pas remettre en question le droit du député de poursuivre son intervention tant que son temps de parole n'est pas expiré. Que ce soit bien entendu.

● (1130)

Cependant, le secrétaire parlementaire a invoqué la règle du respect du sujet et, comme la présidence l'a souligné, cette règle n'est pas facile à appliquer. En cas de doute, la présidence préfère laisser au député qui a la parole le bénéfice du doute. Mais je suis contraint de répéter que suivant nos règles habituelles, à l'étape du rapport, à la Chambre des communes, les interventions doivent traiter directement de l'amendement en discussion. Il ne faut pas que les députés s'en écartent carrément pour parler de la teneur générale du projet de loi, ils doivent autant que possible borner leurs propos à l'amendement lui-même.

Ce ne peut pas être plus clair à mon avis. Je comprends que pour la présidence cette règle n'est pas facile à appliquer. Je comprends également qu'il peut arriver à un député de s'écarter accidentellement de la motion à l'étude. J'estime cependant que nous sommes tous les gardiens des règles et usages de la Chambre des communes. J'invite les députés à les respecter.

Le député de Winnipeg-St. James (M. Keeper) aura une minute de plus.

**M. Keeper:** Merci, monsieur le Président. Je veux bien être gardien du Règlement. Je chercherai, monsieur le Président, à démontrer à mes collègues que mes propos touchent directement à l'amendement.

Cet amendement a été présenté par le parti conservateur et reçoit l'appui du nôtre. Nous demandons au gouvernement libéral d'adopter cet amendement très positif. Nous voulons amener les ministériels à voir que cet amendement constitue une approche ferroviaire que les libéraux peuvent fort bien adopter. J'ajoute cela parce que mes observations antérieures étaient orientées vers l'ensemble de la question d'investissement dans un centre ferroviaire à Winnipeg. Cela touche à l'amendement, parce qu'il y a de cela une couple d'élections fédérales passées la question d'un établissement ferroviaire et d'un investissement dans les chemins de fer à Winnipeg a fait l'objet dans cette ville d'un grand débat.

**Le président suppléant (M. Corbin):** A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais il a épuisé son temps de parole.

**M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville):** Monsieur le Président, je n'avais pas l'intention de parler avant que le secrétaire parlementaire n'intervienne. Je pense qu'il a besoin d'être mieux informé. Je tenais tout d'abord à féliciter le député de Végréville (M. Mazankowski) du parti conservateur. Je n'ai

pas souvent l'occasion à la Chambre de féliciter un conservateur d'être à ce point progressiste. Le député de Végréville suit la trace de ce bon conservateur rouge, Red Ray, le député de Saskatoon-Ouest (M. Hnatyshyn), et je suis enchanté . . .

**M. Hnatyshyn:** Vous allez détruire ma réputation.

**M. Nystrom:** . . . parce que Red Ray est un des députés de ce parti qui seraient le plus progressistes. Il appuierait cet amendement, qui est de tendance tout à fait social-démocrate, et qui par le biais de l'administrateur donne au public le dernier mot dans le contrôle des deux chemins de fer, afin que l'intérêt public prime l'intérêt privé du CP. J'estime que c'est très important, parce que les chemins de fer ont un service public à fournir. S'ils sont là, c'est pour représenter la population. Ils ne sont pas là pour représenter avant tout les actionnaires du Canadien Pacifique. J'estime que c'est très important.

Cet amendement a pour effet de donner à l'administrateur de l'Office du transport du grain le pouvoir d'exiger divers accords de réciprocité et autres entre les deux chemins de fer pour le transport du grain. C'est très important, parce que le CP ne peut pas se vanter, monsieur le Président, de la qualité du service qu'il assure dans l'ouest du Canada. Moi qui ai été élevé à la campagne en Saskatchewan, où tous les membres de ma famille se sont livrés à l'agriculture d'une façon ou d'une autre pendant des années, j'ai acquis dès l'enfance, je suppose, un instinct de méfiance à l'égard du CP, parce qu'il a l'habitude de traiter les agriculteurs par-dessous la jambe.

Je me souviens à propos du CP d'une histoire que le député de Regina-Ouest (M. Benjamin) m'a racontée il y a longtemps. Cette histoire, je l'avais déjà entendue étant gamin à la ferme. Je pense qu'elle dit tout sur cet amendement. C'est l'histoire d'un vieil agriculteur qui revient un jour chez lui pour constater que la grêle a écrasé son blé. Il entre dans la maison et voit que la foudre est tombée dessus, que sa femme est partie avec le valet de ferme et que le fisc est à ses trousses. Alors il sort et hurle en levant le poing vers le ciel: «Maudit CP!»

**Le président suppléant (M. Corbin):** A l'ordre. Je prie le député de surveiller le choix de ses termes, même quand il raconte une histoire. Je ne vois pas ce que cette histoire a à voir avec l'amendement en discussion.

**Une voix:** Il a pensé que vous vouliez l'entendre.

**M. Nystrom:** Monsieur le Président, peut-être devrais-je cesser de citer le député de Regina-Ouest. Cela ne m'attire que des ennuis. Quoi qu'il en soit, monsieur le Président, je crois que cette petite histoire illustre bien l'excellente raison qu'avait le député de Végréville (M. Mazankowski) de faire inscrire sa motion n° 33 au *Feuilleton* aujourd'hui. C'est parce que le CP n'a jamais défendu équitablement les intérêts des agriculteurs de l'Ouest. Je suis persuadé que le député de Bow River (M. Taylor) dirait la même chose. Je sais que la même situation s'est produite dans sa circonscription. Les chemins de fer s'intéressent plus à eux-mêmes qu'au bien public.